

# Help Animals

SEPTEMBRE 2020

Revue trimestrielle NUMÉRO 158

*info*



**MERCI À TOUS POUR VOTRE  
CONFIANCE ET VOTRE FIDÉLITÉ !**

# LE 13 SEPTEMBRE

## JOURNÉE DU TESTAMENT AU PROFIT DE LA BONNE CAUSE

Nous préférons éviter de penser au moment où nous ne serons plus là. Pourtant, il est sage d'y réfléchir. Dans un testament, vous pouvez indiquer la manière dont vous souhaitez personnellement faire bénéficier vos proches ainsi que les causes qui vous sont chères de votre patrimoine. Cela vous donne l'assurance que vos dernières volontés seront respectées et que vos biens seront utilisés comme vous l'entendez.

Outre la famille et les amis, vous pouvez également inclure une bonne cause dans votre testament. Vous pouvez ainsi donner à votre legs une destination particulière qui correspond à votre personnalité. Et faire quelque chose de durable pour un monde meilleur et plus beau.

Testament.be est la campagne de groupe qui rassemble plus d'une centaine de bonnes causes, notamment Help Animals. Elle veut briser le tabou qui entoure la rédaction d'un testament et sensibiliser les gens sur l'importance d'inclure une bonne cause dans ce dernier.

Afin de vous guider dans la législation sur les legs au profit d'une bonne cause, testament.be, en collaboration avec l'éditeur juridique La Charte, a publié un guide que vous pouvez obtenir gratuitement chez Help Animals.

Malheureusement, tout l'amour que nous pouvons porter à nos animaux ne suffit pas pour faire fonctionner nos refuges. Nourriture, soins, équipe de soigneurs,... tout cela coûte cher. Incluez Help Animals comme héritier dans votre testament et investissez dans un avenir meilleur pour les animaux. Nous consacrons l'entièreté de votre héritage à nos refuges. Vos dons sont notre seul soutien.

Ensemble, offrons une nouvelle et belle vie à nos amis à quatre pattes.

Contactez notre Présidente **Stéphanie Devis** via le numéro de téléphone de l'Association 02/523.44.16 ou en toute confiance par mail à [successions@helpanimals.be](mailto:successions@helpanimals.be)



**TESTAMENT.BE**

# Sommaire

*Le mot de présidente*

*Les adoptions*

*Les heureux*

*De l'ombre à la lumière*

*L'obésité chez le chat*

*Les adoptions à Braine-le-Château*

*Je suis J'y suis*

*Trafic illégal de viande de brousse*

*Saisie de 120 animaux maltraités*

*L'enfant et le chien*

*Abattages illégaux*

*Nouvelle saisie !*

*Ils nous ont quittés*

*Le transport des animaux vivants*

*Remerciements*

P.05

P.06

P.08

P.11

P.12

P.14

P.16

P.18

P.20

P.22

P.25

P.27

P.28

P.30

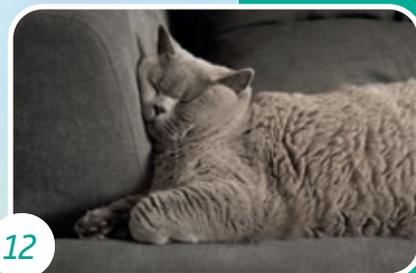
P.31

06

12

18

20



★ **Braine-le-Château** 10 rue du Bois d'Apechau  
HK30224417 1440 Braine-le-Château  
T. 02/204.49.50



Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00  
(Sauf les dimanches et jours fériés)

★ **Anderlecht** 203 rue Bollinckx  
HK30230346 1070 Anderlecht  
T. 02/523.44.16



Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00  
(Sauf les dimanches et jours fériés)



facebook.com/helpanimals.be info@helpanimals.be  
instagram.com/helpanimalsasbl www.helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE:** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.



**LEBUS78:** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).



**LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).



**DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

RÉDACTION : A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - Ch. Loeman - A.S Muffat.

EDITEUR RESPONSABLE Help Animals ASBL : A. Dumortier TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, H. Broucke, G. Van Cauwelaert, K. Van Praet M. Van der Stappen, T. Deweerdt CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : Help Animals ASBL - Animaux en Péril ASBL - Guy David - D. Roelands

# Bonne nouvelle

## pour nos donateurs futurs... et actuels !



Sans VOUS, sans votre passion, sans votre soutien et votre générosité, nous ne pourrions pas exister. C'est grâce à VOUS SEULS, chers membres, qu'Help Animals continue à grandir, à accueillir chaque jour un plus grand nombre d'animaux à qui VOUS offrez enfin la chance de connaître un foyer aimant ! Et vous, chers lecteurs, êtes bien placés pour le savoir : nous faisons continuellement appel à vos dons que nous investissons intégralement pour améliorer le bien-être, la qualité de vie et la protection de tous nos protégés qui sont tellement chers à notre cœur.

Vous savez également (voir explications en page 24) que vos dons sont

déductibles de vos impôts à concurrence de 45 % à partir d'un versement minimum de 40 euros sur une année civile (cotisation de membre et achat de calendrier non compris).

**Nous avons (enfin !) le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle en cette année « COVID » qui ne nous laissera pas que de bons souvenirs : pour les dons que vous ferez en 2020 (exercice d'imposition 2021), votre réduction d'impôt s'élèvera à 60 % du montant versé pour autant que le montant de votre don n'excède pas 20 % de l'ensemble de vos revenus nets.**

**En clair, cela signifie que, pour votre déclaration d'impôt de 2021 (revenus de 2020), lorsque vous versez**

**40 euros à une organisation agréée, vous récupérerez 24 euros... et n'aurez payé finalement que 16 euros pour votre don !**

Ne nous voilons pas la face : en ces temps difficiles pour tous, nous espérons, évidemment, que cette bonne nouvelle vous encouragera à renforcer votre confiance en notre association et à continuer à soutenir nos actions.

Vous devrez néanmoins toujours déclarer le montant total des dons qui répondent aux conditions pour pouvoir bénéficier de la réduction d'impôt. L'administration des Finances appliquera, le cas échéant, les limitations légales.

A. Dumortier



## Vos dons sont notre **unique** soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

*Merci pour eux !*

# Le mot de la présidente



**Stéphanie Devis**  
Présidente d'HELP ANIMALS

Chers Membres et Amis,

C'est avec beaucoup d'émotion et d'humilité que je m'adresse à vous en tant que nouvelle Présidente d'Help Animals. Notre Conseil d'Administration m'a élue récemment pour succéder à Jean-Jacques Pegorer.

C'est d'abord à Jean-Jacques que je m'adresse pour le remercier de tout le travail accompli durant tant d'années au service de notre association avec les membres du Conseil d'Administration.

À vous ensuite, chers Membres et Amis, pour vous assurer que je vais poursuivre mon bénévolat au quotidien, déjà entamé en tant que Vice-Présidente au cours de ces dernières années et, depuis longtemps, en tant que bénévole à notre refuge d'Anderlecht. Un grand nombre d'entre vous me connaissent déjà bien et j'ai hâte de tous vous retrouver très bientôt.

Depuis la fin du printemps et cet été, nos deux refuges – Anderlecht et Braine-le-Château – ont poursuivi notre idéal : à savoir, le bien-être et la protection de nos animaux. Nous avons été amenés à gérer de nombreux abandons ainsi que des saisies et soignons quotidiennement avec passion tous nos chiens, chats et animaux de ferme avant de leur chercher activement les meilleurs adoptants pour leur permettre de devenir de futurs véritables compagnons de vie dans des familles chez qui l'expression « Amis des animaux » a tout son sens. Dans ce feuillet, vous trouverez de nombreux articles dédiés à nos adoptions et notre participation à des saisies en collaboration avec d'autres Associations de Protection Animale.

Au moment où je vous écris, nous sommes début août et il est difficile à ce jour de prévoir l'évolution de la crise sanitaire COVID et des éventuelles décisions gouvernementales. C'est donc la raison qui nous a malheureusement contraints à renoncer à nos Journées Portes Ouvertes pour notre refuge de Braine-le-Château en septembre. Mais dès à présent, nous faisons le maximum pour vous organiser un inoubliable week-end début décembre pour nos Journées Portes Ouvertes du refuge d'Anderlecht. Tout le Conseil d'Administration et notre Directeur vous y attendent déjà nombreux afin de nous revoir et de partager ensemble l'amour des animaux. La date exacte vous sera communiquée dans notre prochain feuillet.

Durant cette période de crise sanitaire, nous avons bien entendu respecté scrupuleusement les règles et décisions du Conseil National de Sécurité, que ce soit vis-à-vis de notre personnel et des bénévoles ou de l'accès à nos refuges qui sont désormais accessibles uniquement sur rendez-vous. Alors que nous ne nous attendions pas à une activité importante en raison du confinement, pendant plus de 3 mois, la réalité a été bien différente ! En effet, entre début mars et fin juin, **ce ne sont pas moins de 362 animaux qui y ont eu la chance d'être adoptés**, c'est-à-dire plus de 125 chiens, 195 chats, 10 moutons, 12 chèvres, 9 chevaux, 4 poules, 5 lapins et 2 cochons !

Les procédures d'adoption ont été adaptées en fonction de cette période exceptionnelle. Elles permettent d'abord au futur adoptant de voir sur notre site d'Help Animals ([www.helpanimals.be](http://www.helpanimals.be)) l'animal qu'il souhaite adopter, de compléter par téléphone un questionnaire avec l'aide de notre Secrétariat pour s'assurer de l'adéquation entre cet animal et lui-même. Ce n'est que dans le cas d'un avis positif que nous organisons le rendez-vous au refuge. Nous constatons que cette procédure, bien acceptée par nos futurs adoptants, leur permet également une réflexion plus approfondie en rapport avec cette démarche d'adoption et la création d'un véritable lien de confiance avec notre Association.

Je tenais tout particulièrement à remercier les bénévoles « ponctuels » qui nous offrent de leur temps et de leur énergie pour venir prêter main forte aux refuges d'Anderlecht et de Braine-le-Château. Certains d'entre eux nous sont fidèles depuis plusieurs années, d'autres nous ont rejoints il y a quelques mois. C'est un geste très honorable, une aide précieuse et surtout, une preuve d'amour dont tous nos animaux ont grandement besoin.

Permettez-moi de terminer ce « Mot de la Présidente » en remerciant notre Conseil d'Administration pour la confiance qu'il m'accorde en m'ayant élue votre nouvelle Présidente. C'est dans un esprit de collaboration et de reconnaissance du travail effectué par l'ensemble des administrateurs, de notre Directeur, de nos employés et de nos animaliers que je compte poursuivre l'évolution d'Help Animals, l'association qui nous est si chère et que nous ferons grandir **ensemble**.

Préparons **ensemble**, avec vous tous chers Membres et Amis, la poursuite de cette formidable aventure. C'est **grâce à vous** et avec vous que nous continuerons à faire connaître notre belle Association, en multipliant le nombre de nos membres et en étant le plus possible visibles dans les médias et réseaux sociaux, aujourd'hui tellement indispensables pour lutter contre la maltraitance des animaux et poursuivre notre combat pour leur bien-être.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre revue,  
*Amicalement,*

*Stéphanie Devis*  
Présidente d'HELP ANIMALS



# OFFREZ LEUR UN NOUVEAU FOYER

Accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, nous vous invitons à consulter **notre site Internet quotidiennement actualisé [www.helpanimals.be](http://www.helpanimals.be)** ou encore à vous informer sur place ou **par téléphone 02/523.44.16** auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie.







## Kenzo dit Olaf

1 an, Jack Russel adopté en avril 2020 par Madame Muriel BUSAIN

Exit Kenzo, bienvenue à Olaf dont le patronyme rime parfaitement avec "goulaf" pour illustrer son petit péché mignon : un tempérament un chouia « glouton » ! Sans doute devait-il recevoir sa nourriture en même temps que d'autres chiens dans son ancienne famille et se battre pour gagner sa part car cet estomac sur pattes gobe instantanément ses croquettes ! Aucun problème : au lieu de lui offrir une gamelle "anti glouton" pour calmer ses ardeurs gourmandes, Madame Busain a usé d'un stratagème efficace en les dispersant à travers la cuisine, histoire d'équilibrer pauses repas et efforts physiques... Sinon, tout va pour le mieux : très sage, très câlin et déjà fort attaché à ses maîtres, Olaf deviendra vraiment un chien parfait dès qu'il aura appris à maîtriser ses petits accidents "pipis" !

## Victorio, dit Vick

Croisé Beagle, 7 ans adopté en avril 2015 par Madame DEGELAS

Vick se porte comme un charme ! Après avoir vécu 4 ans en Belgique, le voilà aujourd'hui citoyen canin de la République française dans le Lot et Garonne où notre don juan a déjà séduit une petite copine d'un an, Ema, avec qui il s'entend à merveille. Eh oui, malgré son âge et sa silhouette grassouillette enrobée de poignées d'amour, cet éternel bourreau des cœurs se prend encore pour un éternel chiot...



## Loucky

8 ans, Yorkshire terrier, adopté en janvier 2020 par Madame Carine CRÉMINGER

En ces temps un peu compliqués, Madame Créminger nous donne de bonnes nouvelles de Loucky qui a joyeusement profité du confinement puisque toute sa famille est restée à la maison auprès de lui. De quoi instaurer un emploi du temps de Premier Ministre canin réglé comme du papier à musique : promenade dès le lever matinal, petit déjeuner avant une bonne sieste jusqu'à la prochaine sortie et, entretemps, soins de l'œil suivis naturellement d'une petite friandise (car il se laisse sagement faire), courte sortie à midi et, ensuite partie de jeux avec son jeune maître avant de plonger une nouvelle fois dans les bras de Morphée en ronflant tel un bienheureux pour récupérer d'un emploi du temps aussi fatigant ! Vient alors le soir, l'heure de la très grande promenade, celle qui ouvre l'appétit avant, l'estomac repu, de s'endormir profondément devant le petit écran.

## Dalida dite Cerise

11 ans, croisée Dalmatien, adoptée en mars 2020 par Madame WALRAVENS

Début 2020 : je fuis de justesse l'enfer destructeur des flammes ! Après dix années de bonheur partagé, il s'en est fallu de peu pour que l'incendie de mon ancien logement ne me plonge dans l'angoisse de l'existence d'une chienne sans domicile fixe ! Mais aujourd'hui, le court message de ma bienfaitrice parle de lui-même : oui, à 11 ans, je savoure à fond les délices d'une seconde jeunesse à ses côtés... et ma maîtresse n'en est que plus heureuse auprès de moi !





## Baroon dit Barney

Bouledogue français, 2 ans, adopté en décembre 2019 par Madame JANSENS

Euh... expliquez-moi un peu : qu'est-ce que je fais là, moi, devant ce panneau ? Que dois-je comprendre avec cette histoire de pétards et d'envoi de projectiles chez les voisins en l'absence de surveillance ? Que j'aurais été puni pour émission de quelques flatulences bruyantes et autres gaz odoriférants ? Que je me serais livré sans permission à quelques essais de décoration infructueux et ravageurs dans les parterres avoisinants ? Mais non, mais non... vous avez tout faux ! Depuis le 6 décembre 2019, pour moi, c'est Saint-Nicolas tous les jours de l'année !

## Tchip dite Arwen

9 ans, adoptée en juin 2012 par Madame PETERVARY

Madame Petervary nous envoie une photo d'Arwen, sublime féline de 8 ans déjà, adoptée en 2012 alors qu'elle n'était juste qu'une minuscule boule de poils. Comme vous le constatez, cette reine de beauté, devenue la tendre compagne de Roxy (l'autre chat de son royaume), apprécie en toute majesté la douceur de son trône immaculé.



## Charly, Husky

6 ans et demi, adopté en mars 2020 par Madame AERNOOTS

Charly aurait-il l'intention d'entamer une nouvelle carrière de top-modèle « roi des neiges canin » ? Il semble bien en effet que notre husky ne rechigne pas un instant à prendre naturellement la pose devant l'objectif : franc sourire rayonnant, invitation coquine aux caresses ne laissent aucun doute à ce sujet et témoignent d'un bonheur enfin retrouvé !



# NOUVEAU !

## VOTRE CALENDRIER « CUVÉE 2021 » EST ARRIVÉ !

Votre calendrier « Cru 2021 », ce cadeau sympa et si utile dans notre vie quotidienne, vous attend dès mi-septembre dans votre refuge préféré. Son format de poche le rend aussi pratique et aisé à manipuler qu'un agenda. **Acheté sur place ou lors de manifestations extérieures, vous ne le paierez que 8,50 euros.** Il vous reviendra à 9,50 euros si vous souhaitez le recevoir par la poste.

**Son tirage étant limité,** réservez-le vite par téléphone... ou précipitez-vous chez Help Animals pour l'obtenir en priorité !



## Roscat dit Popy

1 an, adopté en mars 2020 par Madame JACOBY

Bonjour à tous... Je prends délicatement ma plume à la patte pour vous raconter à quel point je me sens bien à la maison avec ma famille. On dit de moi que je suis une vraie canaille ! Mes jeux favoris ? Je traque inlassablement le bouchon de la baignoire et les élastiques dans les cheveux auxquels je ne laisse aucune chance de résister à mes attaques ciblées...

## Pitoen dit Marcel

1 an, adopté en avril 2020 par Madame ROGÉ

Marcel s'est très vite habitué à son nouveau chez-lui et semble parfaitement s'y plaire. Il est très câlin, joue énormément et apprécie la douceur voluptueuse des bains de caresses dans le lavabo. En voilà encore un pour qui le confinement s'est révélé un pur bonheur grâce à la présence permanente de ses maîtres à la maison. Et puis, impossible de ne pas craquer face à ce petit défaut, cet atout « charme » qui le rend encore plus attachant : ce soupçon de maladresse qui déclenche des éclats de rire et de bonheur chez ses humains...



## Optimus

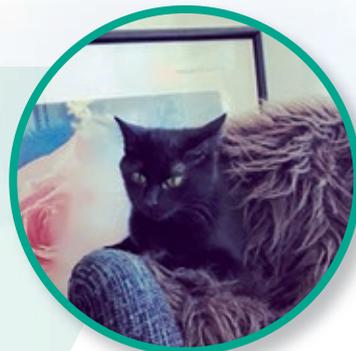
2 ans, adopté en mars 2020 par Madame FERON

Depuis son adoption, Optimus, vit quotidiennement les aventures extraordinairement fabuleuses d'un chat bourlingueur reconverti en « marin d'eau douce » ! Il s'est très vite adapté à la vie en « love boat »... Pas le moindre symptôme de mal de mer ni de terre à l'horizon : seulement les plaisirs tout simples et authentiques d'admirer le paysage (et les poissons aussi) qui défilent sous ses yeux émerveillés, avides de grandes découvertes...

## Nom dite Nommeke

3 ans, adoptée en avril 2020 par Madame VAN DE VYVERE

Madame Van De Vyvere nous exprime sa joie d'avoir accueilli Nommeke qui a heureusement agrandi sa famille de sa douceur enjouée. Féline aux talents de séductrice, Nom a subtilement conquis tous les cœurs en quelques jours, imposant sa présence câline sur les genoux de ceux qu'elle suit désormais partout.



## Shortcake dite Nalu

2 ans, adoptée en juillet 2018 par Monsieur VAN ASTER

Jugez par vous-même : Dieu qu'elle est épuisante, la vie de Nalu, déesse protectrice des plantes de la maison ! Admirez celle qui jouit d'un repos bien mérité après un dur labeur. Il faut bien reprendre quelques forces après des journées aussi éreintantes où, telle une divine impératrice de droit félin, vous endossez sur vos gracieuses épaules les lourdes responsabilités de gouverner avec sagesse et amour vos sujets humains...

Anne Dumortier

# De l'ombre à la lumière...



(Dite SHIVA), Cane corso, 2 ans, adoptée 8 avril 2020 par Monsieur et Madame NILE.

## • Avant...

Abandonnée le 26 juillet 2019, je me retrouve soudain confrontée à la somme de toutes mes peurs. Pourquoi ces 4 murs, ces inconnus qui m'observent à la dérobée, ces portes qui claquent et se referment... ce long cauchemar ??? Je ne dois pas montrer mes faiblesses. Je les masque derrière mon imposante stature d'athlète.

Pendant 257 jours, je me rebelle, je donne l'image d'une chienne impressionnante, méfiante, voire même agressive qui en intimide plus d'un jusqu'à ce que...

## • Aujourd'hui,

je puisse enfin dévoiler ma vraie personnalité : celle de Shiva, déesse bienfaitrice qui apporte joie et bonheur autour d'elle. J'ai fait la plus belle des découvertes : la confiance en l'être humain !

Fidèle, obéissante et protectrice, en infatigable aventurière, je goûte aux délices de sillonner les routes de France, de découvrir la mer et la montagne, de jouer au ballon avec les petits-enfants de mes maîtres (que j'adore). Oui, même si - je le sais bien - je dois encore progresser en promenade lorsque je croise mes congénères, grâce à ma famille, j'ai fait LA rencontre de ma vie !



Croisé Malinois, 4 ans, adopté le 30 avril 2020 par Monsieur et Madame DESCHUYFFELEER.

## • Avant...

Abandonné le 25 juillet 2019 suite à un déménagement, me voilà tout à coup emmené dans un lieu cerné de barreaux, au milieu de chiens inconnus qui aboient leur détresse. Je ne comprends pas ce que je fais ici. Jour après jour, j'angoisse. Je stresse. Je tourne en rond dans ma cage. Je grogne. Je déprime. Je maigris... spectaculairement ! Suis-je en train de sombrer ?

Mais Ragab, mon animalier préféré, me redonne courage. Nom d'un chien, je ne porte pas par hasard le nom d'un célèbre boxeur ! Alors, je refuse de me laisser abattre, je décide de me relever et de lutter, et enfin...

## • Aujourd'hui,

amis humains et canins, je vous salue de mon jardin (oui, je sais bien, c'est aussi celui de mes maîtres) ! Oubliés, les 280 interminables jours de cage !

Me voici, rayonnant de toute ma splendeur, fier gardien des bacs de fleurs. Après m'être habitué à la compagnie de mes nouvelles voisines (des vaches...), je savoure pleinement les joies de ma liberté retrouvée. Oui, grâce à ma famille, je m'épanouis. Je retrouve le droit d'être libre, heureux. D'être moi-même, tout simplement.



Aiko

Croisé Fox, 3 ans, adopté le 2 mai 2020 par Monsieur et Madame DE VREUGHT.

## • Avant...

En japonais, mon nom signifie « enfant chéri » ou encore « enfant de l'amour ». Et pourtant ! Trouvé errant dans le Bois de Halle avant d'être gardé, attaché durant 5 mois dans la cour de la personne qui m'avait recueilli, j'aurais tout aussi bien pu m'appeler « L'Invisible » !

Arrivé au refuge le 13 août 2018, pendant 632 jours, de vagues promesses en lendemains incertains, je suis demeuré le locataire principal du jardin d'Help Animals, celui que pas grand monde ne remarquait, celui que personne n'attendait, celui qu'on ne rêvait pas vraiment d'accueillir à ses côtés. Bon, il faut dire que je traînais derrière moi « un tout petit rien » : un passé, une réputation de chasseur tueur de lapins et de poules. Je suis - non, non, j'étais ! - un chien invisible, mais...

## • Aujourd'hui,

je suis devenu un chasseur de bonheur ! Ce 2 mai restera à jamais marqué d'une pierre blanche pour moi et mes maîtres qui, venus adopter un autre chien, n'avaient pas projeté de me rencontrer. Merci à toi, compagnon d'infortune que je ne connais pas !

Oui, grâce à toi, la fatalité qui m'accablait depuis presque 21 mois s'est définitivement envolée : tu ne les as pas acceptés et, en dernière minute, leurs regards se sont tournés vers moi ! Et cet instant mémorable sonna le coup de foudre de notre vie ! Aujourd'hui, je suis enfin quelqu'un : un membre à part entière de leur famille. « Adorable. Ambitieux. Intelligent. Joueur de foot inépuisable et jardinier talentueux... Un poil jaloux aussi ! » Tels sont les qualificatifs élogieux inscrits maintenant sur ma nouvelle carte d'identité.

A. Dumortier

# L'obésité chez le CHAT



Par nature, le chat n'est pas un animal d'intérieur, il chasse pour manger et se dépense beaucoup dans le milieu extérieur. La vie en appartement favorise la sédentarité, d'où la prise de poids. Déjà, il est important d'organiser son territoire « sous plafond » pour l'inciter à sauter, courir et grimper.

Chaque race de chat possède son poids idéal. Si son poids excède de 15 à 20 % ce poids idéal il est en **surpoids**, s'il l'excède de 30 à 40 % il est **obèse**.

Votre vétérinaire vous apprendra comment palper le gras qui recouvre les côtes et la graisse abdominale qui arrondit son ventre et ses flancs : vu de loin, il prend une forme de poire. **L'obésité chez le chat est devenue un fléau** aux conséquences néfastes sur sa santé !

## Les causes de l'obésité :

La première cause est le **manque d'activités**. En bon prédateur, il dort 16 heures par jour, c'est-à-dire le double des humains ! En comparaison, un cheval ne dort que 3 heures sur 24 : il veille parce qu'il est une proie.

Deuxième cause : le chat reçoit **une alimentation trop riche** en graisse et en glucides et pauvre en protéines et en fibres. Le calcul est simple : s'il absorbe plus d'énergie qu'il n'en consomme, il stocke l'excédent sous forme de graisse. Ce n'est pas bon pour un chat gourmand de recevoir sa nourriture sans rien devoir faire pour l'obtenir : il ne va pas gérer la quantité de nourriture ingérée, sauf s'il doit « travailler » pour l'obtenir comme avec certaines mangeoires qu'il mobilise pour ne recevoir en contrepartie qu'une croquette à la fois. Certaines races comme le British Shorthair ou, parfois, les Européens, ont **des prédispositions génétiques** à développer leur masse musculaire et ensuite exagèrent leur masse grasseuse : évitez chez eux les friandises du commerce qui sont toujours trop caloriques et déséquilibrent la ration journalière. Les chats obèses sont aussi majoritairement **des mâles** nourris avec des aliments de mauvaise qualité comme des croquettes et de la pâtée à bas prix qui contiennent du sucre et des mauvaises graisses brûlées, ce qui les incite à en manger, mais sans se rassasier parce que trop pauvres en protéines. Vers l'âge de **5 ans**, l'activité des chats diminue naturellement.

**Les troubles du comportement** sont également mis en cause : les chats anxieux et dépressifs se réconfortent avec la nourriture et mangent trop.

## Les conséquences de l'obésité sur la santé du chat :

Elles ne sont pas seulement esthétiques : l'obésité est une **véritable maladie**. À cause du surpoids, il a des difficultés pour se laver, sauter ou se déplacer. Ses articulations sont en souffrance et dégénèrent : il souffre alors **d'arthrose**.

Fréquemment ces chats font du **diabète sucré**, soit parce que leur organisme ne développe pas assez d'insuline, soit parce que leurs cellules sont dans l'incapacité de répondre à l'insuline.

Les **troubles cardiovasculaires et respiratoires** sont la conséquence de la graisse qui entoure le cœur et crée une hypertension, mettant le cœur à rude épreuve.



Les troubles urinaires comme les infections urinaires ou la précipitation de cristaux dans la vessie viennent du fait que le chat obèse peine à uriner : dans ce cas, vérifiez si l'ouverture et l'accès à la litière sont suffisants pour sa taille.

Si, pour une raison quelconque, un chat obèse arrête de s'alimenter, les lipides de son corps sont libérés en trop grandes quantités, le foie est débordé dans son travail de désintoxication et les cellules hépatiques appelées les hépatocytes se gavent de graisse puis meurent : cette très grave pathologie est appelée **la lipidose hépatique du chat**. Comme la graisse abdominale est inflammatoire, cela augmente considérablement les facteurs **de risques tumoraux**, et aussi chirurgicaux.

Le chat obèse a **une espérance de vie réduite** : en moyenne, il a trois fois plus de risques de décéder à un âge moyen.

## Les solutions pour agir contre l'obésité chez le chat :

Si vous décidez d'agir seul en diminuant sa quantité de nourriture et en augmentant son exercice, vous risquez de **provoquer des carences et des souffrances articulaires**.

Il est important de consulter votre vétérinaire parce que la mise en place d'un bon régime alimentaire est indispensable dans le but de faire baisser progressivement la masse grasseuse et, en même temps, d'augmenter la masse musculaire. Il est conseillé de donner des croquettes riches en fibres qui apportent un sentiment de satiété. Les croquettes « allégées » du commerce servent seulement à garder constant un poids idéal mais n'en font jamais perdre.

Christiane Loeman  
Vétérinaire

La perte de poids ne doit pas être trop rapide, ce qui serait néfaste pour la santé. Il est conseillé de mélanger dans la ration journalière une moitié de croquettes de régime et d'en augmenter progressivement la proportion pour arriver à 100%. Dans la nature, le chat mange jusqu'à 15 fois par jour, mais de très très petits repas.

**L'activité physique est aussi importante** : dès le début de votre cohabitation, encouragez-le à jouer avec vous à cache-cache, à attraper des jouets au bout d'une canne à pêche, à courser des longs rubans que vous tirez sur le sol. Quand il reste seul, fournissez-lui des souris en peluche, des balles, des bouchons de bouteille, une chaussette remplie de coton puis refermée. S'il n'a pas d'accès extérieur, vous pouvez essayer les sorties avec un harnais « spécial pour chats », mais il est conseillé de le transporter dans un sac jusqu'à la pelouse du parc où vous pourriez vous asseoir en le laissant découvrir l'espace au bout d'une longue ficelle souple et légère en guise de laisse.

Composer vous-même une ration ménagère pour votre chat n'est pas franchement à conseiller parce qu'elle est difficile à équilibrer. Un chat adulte doit recevoir 50Kcal/Kg/jour : or, la composition en protéines et en graisse des viandes est inconnue par les particuliers, notamment leur source en **Taurine** qui est un acide aminé indispensable. Le chat est un carnivore pur et les céréales sont à éviter, le rapport entre le calcium et le phosphore étant d'une importance extrême. L'apport en acide gras essentiel doit être calculé strictement. Certains légumes ne conviennent pas. Bref il est fortement conseillé de nourrir votre chat avec de bonnes croquettes recommandées par les vétérinaires dont la quantité à donner est généralement indiquée sur le sac. Si vous désirez lui donner 10 ou 20 grammes de poisson ou de viandes (qu'elles soient cuites ou crues), il vous faudra diminuer la quantité de ses croquettes en proportion.



Vos dons sont  
notre **unique**  
**soutien !**

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

 Belfius BE57 0682 0361 3535  ING BE71 3100 0291 8069

# LES ADOPTIONS

## DU REFUGE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU



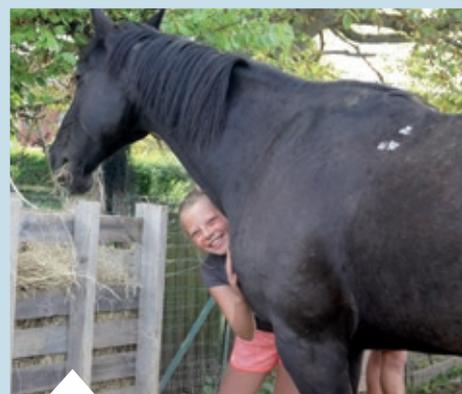
Nos chevaux **WOOD** et **SAONA**, provenant tous deux d'une saisie, ont eu la chance d'être adoptés ensemble et profitent désormais d'une vaste prairie à Liedekerke.



**ROTULE**, un bouc rescapé d'une saisie à Oupeye avec 18 autres moutons, a été adopté avec **RUBY** et **NIA**, deux chèvres trouvées dans le jardin d'une dame début janvier 2020.



**MAXIMUS**, un poney shetland arrivé en mars 2020, n'est resté que trois mois parmi nous avant de suivre sa nouvelle adoptante du côté de Herselt.



Après une première adoption de quatre années, notre cheval **KENT** est revenu au refuge en décembre 2019 pour repartir en mai vers de nouveaux horizons à Malonne.



**ULENA**, notre jolie jument était arrivée en février suite au décès de sa maîtresse. Sa nouvelle adoptante a ressenti un vrai coup de foudre pour elle et l'a invitée à rejoindre de belles prairies avec d'autres congénères à Audregnies.



**HERMÈS**, hongre de 7 ans, arrivé en mars au refuge, a trouvé le bonheur auprès de Fanta, sa nouvelle compagne de prairie.



Notre beau **CHUCKY**, revenu en mai suite au décès de son adoptante, a rapidement été adopté un mois plus tard : il forme désormais un vrai duo avec Valsa, un cheval placé par Help Animals en 2018.



**JOCKER - NOVA - LIPTON**, trois poneys issus d'une saisie, ont eu le bonheur d'être adoptés ensemble et gambadent joyeusement dans une réserve protégée à Koksijde.



Notre jeune poulain **ARAMIS**, saisi en janvier 2019, a rejoint un poney qui venait de perdre son compagnon de longue date. Ils s'entendent à merveille.



**PILIPILI, RAGNAR, BLANCHE et ENYA**, quatre moutons saisis pour maltraitance, sont partis ensemble chez notre entrepreneur HAIDA HOME où ils coulent des jours heureux.



**LONGA**, arrivé dans un triste état en février 2019, est parti rejoindre de grands espaces verdoyants avec un bouc d'une autre association « Au bonheur animal ».



**DALTON et ÉROS**, deux petits boucs récupérés lors d'une saisie de Gembloux ont été adoptés ensemble : ils vivent désormais non loin de chez nous et ont rejoint notre cheval J'y Suis.

Un tout grand **MERCI** aux adoptants !!  
L'équipe de Braine-le-Château

# JE SUIS J'Y SUIS

*3 mars. Avant d'entrer dans le van qui m'emmène vers un ailleurs inconnu, je me retourne une dernière fois pour bien ancrer dans ma mémoire tous ces lieux, ces bruits, ces odeurs, ces visages et ces voix de Stéphanie, Maxime, Axelle, Martine, Quentin, toutes ces formidables personnes qui m'ont permis de renaître au bonheur depuis près de trois ans... J'ai bientôt vingt-sept ans. Un chapitre de ma vie se ferme. Un autre, plus heureux s'ouvre que je vais vous conter...*

**Mai 1993...** Je tremble... Allongé sur la paille, je tente maladroitement de me redresser... Longuement, tendrement, maman me lèche pour s'imprégner de mon odeur. Ses hennissements me guident et me rassurent. Je dois absolument me lever... Je vacille... Ouf, ça y est : j'y suis ! Au bout d'une heure de tentatives infructueuses, je me tiens droit, debout sur mes quatre jambes. Quelle sacrée aventure que celle de la vie ! Premier bonheur : je peux enfin téter celle qui me protégera nuit et jour pendant six mois en écurie comme dans les prés...

**Voilà trois ans déjà que j'ai intégré mon patronyme :** « J'y Suis ».

Je vis dans un manège. L'humain va me « débourrer »... Non, non, rassurez-vous, je n'ai jamais fumé la pipe ni abusé d'alcool ! Patiemment, jour après jour, des mois durant, il va m'entraîner aux bases de mon éducation : accepter ces « outils » indispensables comme une selle, des éperons, un filet,... mais surtout, un cavalier et le poids de son corps sur mon dos. Écouter en toute confiance sa voix qui me rassurera, me calmera, m'encouragera, me récompensera ou, au contraire, me grondera, me dissuadera ou me punira. Obéir à ses ordres. M'apprendre à maîtriser les allures : m'arrêter, passer au pas, au trot ou au galop au bon moment... M'habituer à l'effort. Me former à l'endurance et aux obstacles de la forêt...

**J'ai cinq ans...** Je suis un athlète. Un gymnaste. Un sprinteur. Un sauteur en hauteur. Un sauteur en longueur aux foulées amples. Un marathonien. Un coureur de fond. Endurant. Calme. Puissant. Discipliné. Travailleur obéissant, lutteur ardent, courageux et infatigable, je fais corps avec mon cavalier. Un don, penserez-vous sans doute ? Non... une malédiction ! Quels que soient les distances et les obstacles, sous la chaleur ou les intempéries, je suis conditionné à exécuter ses ordres sans jamais me dérober à l'effort. Serviteur fidèle, j'épouse son rythme endiablé. Unis dans l'épreuve et la tension, nous formons un couple indissociable... mais ses coups de cravache répétés me rappellent douloureusement que je n'ai pas intérêt à le décevoir.

**Je suis un maillon cynégétique incontournable** <sup>(1)</sup>. Je suis une machine à chasser. Je suis un cheval de chasse à courre...

Tandis que la meute des limiers flaire fiévreusement la piste du gibier, en tête d'équipage des veneurs, je galope des journées entières, je fonce à bride abattue, traquant sans relâche à travers bois, forêts et rivières cerfs, renards, lièvres, chevreuils, sangliers et autres proies innocentes effarées qui vivent leurs derniers instants dans la souffrance et la détresse sans aucun espoir de nous échapper.

**Le soir... La paix, enfin ?** Non... à peine un entracte, un mirage de repos. Je suis éreinté. Je le sens : il me faudra des semaines avant de récupérer et de retrouver ma vigueur. Ma vie de domestique taillable et corvéable à merci est minable, je le sais. Mais je n'ai pas d'autre choix...

**2015.** J'ai vingt-deux ans. Mon endurance, ma vitesse, mon souffle se sont émoussés... Je dois avoir perdu mes talents d'athlète maintenant, puisque mon cavalier a décidé de me placer dans une espèce de maison de repos pour chevaux, à Courcelles.

**Je suis trop « vieux » quoi !** La chance : il avait même songé à m'offrir une retraite en première classe, tout seul sur un terrain ! Il a tourné casaque, mon cavalier. Il a déjà relégué mes années de labeur aux oubliettes... Je l'ai bien compris : désormais, je devrai jouer cavalier seul !

C'est un drôle d'endroit, ici... Mes journées s'égrènent, monotones, entre mon box et la prairie, la prairie et mon box. Tout est si calme. Trop calme ! Plus d'abolements de chiens, de hennissements de mes compagnons de chasse, d'effervescence, de sonneries de cor, de bruits insolites...

**Seulement une petite bande de chevaux et poneys tout aussi paumés que moi pour rompre ce silence pesant :** Flicka, Mandoline, Choco... et surtout, Gentleman et Pandora, mes seuls copains. Et puis aussi des ânes, des moutons, des chèvres.

**Je ne supporte pas cette solitude.** Je ne supporte plus d'être brossé dans la cour, loin des autres chevaux. Je ne supporte plus mon licol. Je ne supporte plus d'être attaché. Je ne supporte plus RIEN ! Je déprime. Je piaffe. Je monte sur mes grands chevaux. Je me rebelle de ma force colossale. Je me révolte. Têtu, je ne me laisse plus manipuler. Je cherche à m'évader dès que l'on veut me changer de box. J'ai désespérément soif de contacts mais je ne peux plus accorder ma confiance.

**J'attends l'amour d'un humain :** ce sera Maxime, « le deuxième homme qui murmure à l'oreille des chevaux », mon remède de cheval à la mélancolie. Grâce à lui, chaque jour est un pas de plus vers la lumière. Je suis devenu son cheval de bataille... Lentement mais sûrement, il me reconstruit, me réapprend à croire en l'espoir, en l'humanité. Oui, je change...

**Remis en selle,** je renais enfin à la vie. Je deviens même un agneau docile ! Est-ce pour cela que Pandora et les autres me considèrent désormais comme un étranger ?

**2017.** Déménagement à Braine-le-Château. J'ai 24 ans. Comme un pro, je suis monté dans le van sans me rebiffer ni prendre le mors aux dents. Je fais connaissance avec mon nouveau lieu de vie vaste et verdoyant. Ici, refuge, pâturages et boxes sont de vrais « 5 étoiles » ! Mais depuis quelque temps, une terrible rage de dents m'empêche de manger normalement !

Mes mâchoires inférieure et supérieure sont déformées, les racines de mes incisives sont envahies de ciment... Cette saloperie se nomme EOTRH (Equine Odontoclastic Tooth Resorption and Hypercementosis).

Le verdict du dentiste vétérinaire tombe comme un couperet : il faut tout enlever ! Et même si, comme vous le voyez aujourd'hui, j'ai « la langue bien pendue », je le remercie de m'avoir permis de retrouver en deux jours à peine le goût délicieux du foin, des carottes et le plaisir de brouter l'herbe fraîche...

**Mars 2020.** Anne vient de perdre l'un de ses deux chevaux... Sangria, sa jument de 24 ans, se languit de chagrin. Elle attend désespérément la présence bienveillante d'un nouveau compagnon pour égayer ses vieux jours... Bienvenue à l' « Agence matrimoniale Help Animals », chère Madame ! Vous avez misé sur le bon cheval !

Non mais... vous vous rendez compte ? À mon âge, déclencher et ressentir le premier coup de foudre de ma vie !!! Et même pas besoin d'un galop d'essai ! Vous croyez que c'est trop beau pour être vrai ?



Eh bien, il vous suffit de regarder les photos : si, si, c'est bien moi, là, J'y Suis, qui file le parfait amour au côté de Sangria avant de rentrer sagement, chaque soir, côte à côte comme un couple de vieux amoureux dans nos boxes et recevoir nos derniers câlins quotidiens...

*Anne Dumortier*

*(1) Qui concerne la chasse avec les chiens et, par extension, la chasse en général.*

# LE TRAFIC ILLÉGAL

## DE VIANDE DE BROUSSE EN BELGIQUE



D'après certaines études récentes menées par le WWF et par le SPF Santé Publique, l'aéroport de Zaventem serait une plaque tournante de l'importation illégale de viande de brousse destinée à être consommée non seulement en Belgique mais également dans d'autres pays européens.

Principalement en provenance d'Afrique centrale, et particulièrement de la République Démocratique du Congo, ces importations sont loin d'être anecdotiques. Les spécialistes estiment que, chaque année, pas moins de 40 à 120 tonnes de viande sauvage transiteraient par l'aéroport de Zaventem. Les nombreuses liaisons aériennes (hors période de coronavirus) qui relie la Belgique au Congo n'y sont pas étrangères.

### DE QUELLES VIANDES S'AGIT-IL ?

Il est important de définir ce que désigne le vocable « viande de brousse ». Il s'agit, entre autres, de produits carnés d'antilope, de porc-épic, de pangolin, de chimpanzé, de singe et même d'éléphant. L'importation en est illégale en Europe pour des raisons sanitaires mais aussi parce que, menacés d'extinction, ces animaux sont protégés.

Précisons que certaines viandes exotiques peuvent, en toute légalité, se retrouver dans nos assiettes. C'est le cas de l'autruche, du zèbre et du kangourou. Que l'on ne s'y méprenne pas : bien qu'autorisées, nous sommes totalement opposés à la consommation de ces viandes et approuvons sans retenue, la décision de nos supermarchés de ne plus vendre du kangourou (Carrefour, Cora, Match, Colruyt, Lidl, Aldi, Makro, Delhaize et autres).





## UN DOCUMENTAIRE INQUIÉTANT

Un reportage réalisé en caméra cachée, diffusé par la RTBF et la VRT en 2018, prouve clairement qu'il n'est pas très compliqué de se procurer de la viande de brousse à Bruxelles, pour peu que l'on s'adresse aux « bonnes » personnes en utilisant l'un ou l'autre subterfuge pour gagner la confiance des vendeurs peu scrupuleux. Ainsi, après une analyse ADN menée dans un laboratoire, le morceau de viande de 300 grammes, acheté 25 euros, prétendument d'antilope, était en réalité du singe à queue rouge, une espèce protégée ! Cet animal a donc, de toute évidence, été abattu et sa viande importée en toute illégalité. Étonnant, édifiant même !

## COMMENT CETTE VIANDE ARRIVE-T-ELLE CHEZ NOUS ?

L'animal abattu dans la forêt est ramené au village où il est « boucané ». C'est une méthode de conservation ancestrale qui consiste à fumer la viande ou le poisson pendant de longues heures. Sans précaution particulière, il est ensuite dépecé et congelé pour supporter le long voyage en avion qui va l'emporter jusqu'en Europe. Aucun autre moyen de transport n'est raisonnablement envisageable afin d'éviter la décomposition avancée de la viande (qui la rendrait invendable). Répartis dans de simples « frigo box » considérés comme « bagages » par les compagnies aériennes, ceux-ci sont récupérés, sans autres formalités, par les passagers fraudeurs. Les morceaux de viande sont ensuite recongelés pour être vendus en toute discrétion.

Les conditions sanitaires s'avèrent donc épouvantables et nous glaçant le sang lorsqu'on se rappelle que la viande de brousse est un redoutable vecteur de maladies graves, souvent mortelles pour l'être humain, telles qu'Ebola, le VIH (sida), le SRAS, la variole du singe et la Covid-19 qui aujourd'hui, menace la survie d'une grande partie de la population mondiale.

## COMMENT ARRÊTER CE TRAFIC ?

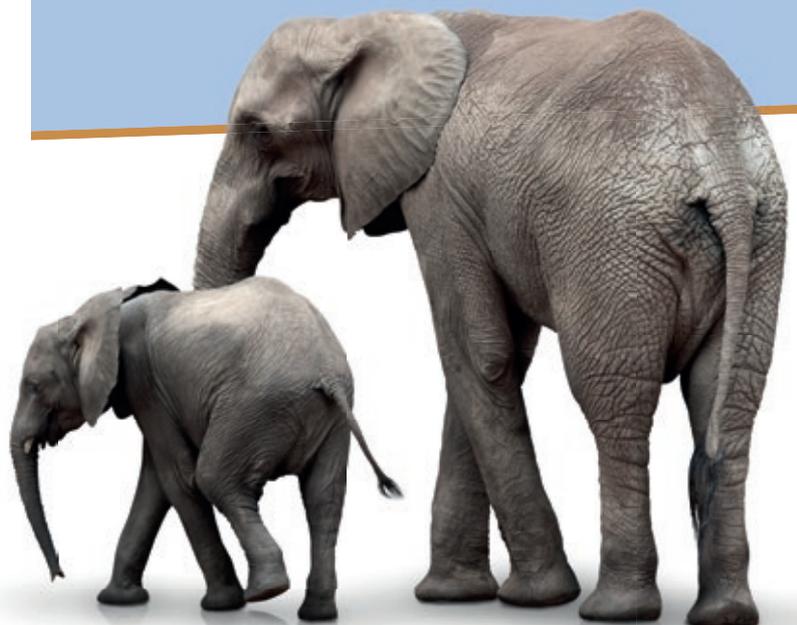
Le gros problème réside dans le fait que cette chasse n'est pas contrôlée. Pratiquée de manière excessive, elle vide les forêts de leurs animaux et menace la survie d'espèces animales et dès lors de la biodiversité. L'exploitation forestière et minière entraîne également la création de routes qui permettent aux chasseurs d'atteindre des régions jusque-là préservées au détriment de la faune locale.

## QUE FAIRE ALORS ?

Au niveau belge, nous devons absolument tout mettre en œuvre pour arrêter les importations illégales de viande sauvage. Cette lourde tâche incombe entre autres aux services douaniers auxquels il faut octroyer les moyens humains et matériels nécessaires pour contrer ce fléau.

Si, aujourd'hui, des contrôles réguliers ont effectivement lieu, la viande suspecte doit faire l'objet d'analyses spécifiques pour prouver sa provenance et son caractère illégal, ce qui est fastidieux et très coûteux. Les fraudeurs sont dès lors rarement verbalisés et encore moins poursuivis pour les infractions dont ils sont coupables. Avec des effectifs renforcés et un laboratoire bien équipé au sein même de l'aéroport (il pourrait, par ailleurs, mener des analyses d'autres substances douteuses), les résultats positifs ne se feraient pas attendre tant pour limiter le risque sanitaire dans notre royaume que, plus modestement, pour le bien-être animal.

*Christian De Meyer*





# SAISIE DE 120 ANIMAUX MALTRAITÉS À LESSINES

## PRISE EN CHARGE PAR HELP ANIMALS DE 4 CHATS – 4 MOUTONS 9 COBAYES – 11 CHIENS

Ce jeudi 11 juin dans l'après-midi, l'association Animaux en Péril a été sollicitée par le bourgmestre de Lessines afin de prendre en charge une vingtaine de moutons et plusieurs dizaines d'animaux de basse-cour maltraités, au sein d'une propriété située dans la campagne de Lessines. Dans le même temps, l'homme fort de la commune demandait au refuge d'Opale d'intervenir pour des chiens et des chats également détenus dans des conditions inadmissibles. Au total, c'est donc plus de 120 animaux qui ont été embarqués dans les véhicules d'intervention des refuges.

## UN ENVIRONNEMENT APOCALYPTIQUE POUR LES ANIMAUX

Arrivés sur place vers 15 heures, les soigneurs professionnels et bénévoles des refuges sont accueillis par les services de police, présents pour assurer la sécurité de l'intervention et faire exécuter la décision de saisie du bourgmestre. Dès le départ, le ton est donné : l'état général des lieux révèle une situation dramatique pour un bon nombre d'animaux; le chaos perdure visiblement depuis des mois. Deux vieilles caravanes sont placées au milieu d'un terrain non entretenu et jonché de détritus, d'objets encombrants en tout genre. À l'intérieur sont détenus plusieurs dizaines d'animaux : des chats, des poules, des coqs, mais aussi une trentaine de cochons d'Inde. Ceux-ci survivent tant bien que mal dans des espaces exigus où règnent une chaleur et une moiteur oppressantes.

Si certains animaux vagabondent librement dans les caravanes, d'autres sont prisonniers de cages minuscules. L'épaisseur de la crasse des lieux est principalement constituée d'excréments et prouve que les animaux sont détenus dans ces conditions depuis de nombreux mois. L'odeur qui s'en dégage est indescriptible et les membres des refuges ont énormément de mal à contrôler leurs nausées.

Ce qui est révoltant, c'est d'imaginer le calvaire enduré ces deux derniers mois (période où les températures étaient particulièrement élevées) par les animaux dans ces roulotte, sans aucune circulation d'air. Certains n'y ont pas survécu, preuve en est que deux cadavres de chats en putréfaction ont été retrouvés derrière un divan. Plusieurs chats et cobayes ont la toison attaquée par l'urine au point que leur peau est dénudée et enflammée à ces endroits. Sur le terrain, quatre oies divaguent dans un environnement qui ne correspond absolument pas à leurs besoins; les animaux n'avaient par exemple aucun bassin à disposition pour se baigner.

Des poules et des coqs sont aussi présents à l'extérieur, mais certains sont enfermés dans de minuscules cages. Si les moutons ont la chance de circuler sur le terrain, leur état sanitaire est toutefois déplorable; à titre d'exemple, leur toison n'est pas entretenue alors qu'à cette période de l'année elle devrait être tondue. Une vingtaine de chiens vivaient dans l'habitation et la cour attenante. S'ils bénéficiaient d'un peu plus d'espace, leur sort n'était pas plus enviable.

## UN ÉTAT SANITAIRE CATASTROPHIQUE POUR TOUS

Dès les premières prises en charge, le constat des sauveteurs est accablant : tous les animaux sont infestés de parasites; les poux grouillent sur toutes les espèces. Les animaux de basse-cour sont faméliques et les oies sont littéralement cachectiques. De toute évidence, les animaux sont affamés depuis longtemps. L'absence d'eau dans plusieurs lieux de détention a causé une forte déshydratation chez plusieurs individus. Ce dernier élément est probablement celui qui a été fatal pour certains martyrs; plusieurs cadavres de chats, oies et autres animaux de basse-cour ont été découverts sur place.

Par la suite, le constat révélera également que l'ensemble des survivants est infesté de parasites internes (vers). « En plus de 25 ans d'intervention sur le terrain, je n'ai été confronté que deux ou trois fois à une situation sanitaire aussi désastreuse; il était plus qu'urgent que ces animaux soient saisis », déclare Jean-Marc Montegnies, président d'Animaux en Péril.

## SOLIDARITÉ ET COLLABORATION ENTRE REFUGES

Si dans un premier temps les animaux de ferme ont rejoint les installations d'Help Animals à Braine-le-Château + Anderlecht et le refuge d'Opale, une partie des animaux de ferme a été prise en charge dans la soirée par les refuges collègues tels que Le Rêve d'Aby, Equi'Chance. Ces derniers ont aussi accueilli des animaux de compagnie tout comme Les Petits Vieux et Lucky Stars. Les rescapés sont à présent logés dans des sanctuaires qui mettent tout en œuvre pour assurer leur revalidation et leur offrir un cadre de vie conforme à leurs besoins physiologiques et éthologiques.

## COMMERCE, SYNDROME DE NOÉ ET RÉCIDIVE

Tous les animaux appartiennent à une dame d'une soixantaine d'années qui vit seule. Celle-ci s'est déjà vu saisir 30 chiens en 2008 et 29 autres en 2009.

Si elle commercialise une partie des animaux qu'elle fait reproduire comme certains chiens, cochons d'Inde et moutons, on se situe fort probablement dans un phénomène de syndrome de Noé qui pour rappel, est décrit par la science comme un comportement à collectionner de manière compulsive les animaux.

## CONDAMNATION ET DESTINATION FINALE

La police a dressé un procès-verbal pour infraction au Code wallon du Bien-être animal. La propriétaire pourra être poursuivie au pénal ou administrativement. Si le Parquet décide de prendre la main dans cette affaire, il pourra renvoyer la propriétaire devant le tribunal correctionnel.

Celle-ci risque 3 ans de prison et une amende pouvant s'élever à 1 million d'euros. Si le Parquet ne poursuit pas, la main reviendra alors au fonctionnaire sanctionnateur qui pourra infliger une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 euros, mais également un retrait de permis de détention d'animaux. En ce qui concerne la destination finale des animaux, la décision revient au bourgmestre de Lessines qui a deux mois pour confirmer que les animaux seront confiés aux refuges qui les ont pris en charge. Le premier élu de Lessines peut aussi ordonner la restitution à la propriétaire, ce que personne ne peut bien entendu imaginer.

Help Animals, et ses collègues remercient le bourgmestre Pascal De Handschutter d'avoir ordonné la saisie de l'ensemble des animaux ainsi que les services de police communale pour leur bonne collaboration.

Texte : ASBL Animaux en Péril

## LES ANIMAUX AUJOURD'HUI APRÈS LEUR CALVAIRE ...





## L'enfant et le chien : Prévention et sécurité

Éduquer nos enfants à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsure devrait être une priorité pour les parents et le corps enseignant. Les chiens font désormais partie intégrante de notre vie sociale. Leur nombre, dans les familles, est en constante augmentation. De plus, nos enfants en croisent régulièrement à la sortie de l'école, dans les rues, mais aussi en liberté dans les parcs et forêts.

D'après les sources du SPF Économie et de DogID (organisme chargé de recenser tous les chiens identifiés en Belgique), il y avait, en 2014, plus de 1,5 million de chiens identifiés en Belgique. Or, la troisième cause d'accidents domestiques chez les enfants, après l'ingestion de médicaments et les brûlures, est les morsures de chiens. Dû à leur petite taille, 60% des morsures ont lieu à leur visage (rapport de l'Institut de Veille Sanitaire paru en 2010), avec des séquelles physiques et psychologiques quasi impossibles à faire disparaître.

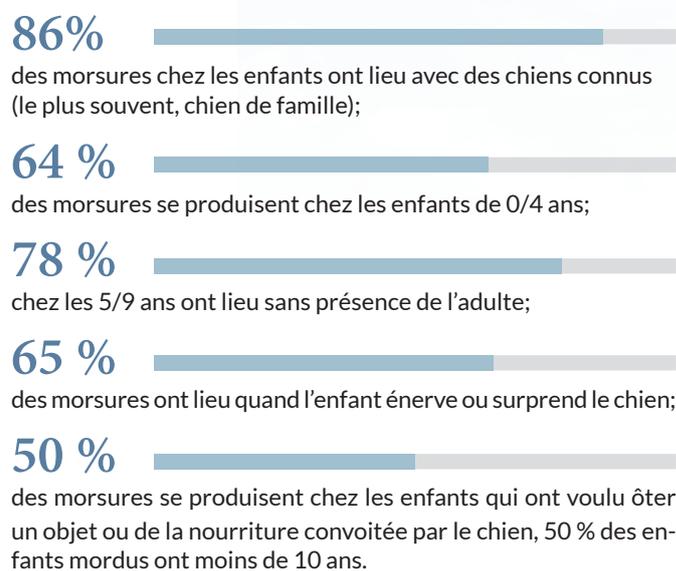
Alors qu'on répète aux enfants, dès leur plus jeune âge, de ne pas jouer avec des allumettes et de ne pas toucher aux prises ni aux produits dangereux, il est malheureusement trop rare qu'on leur apprenne les bonnes attitudes à adopter vis-à-vis des chiens (connus ou inconnus), alors que l'accroissement de la population canine ne cesse d'évoluer (rien que pour l'année 2018, 160 000 nouveaux chiens ont été identifiés en Belgique).

Parmi les droits des enfants définis par la Convention de 1989, il est clairement écrit que «Tout enfant a le droit d'être éduqué et protégé». Les séquelles physiques et les troubles psychologiques ou psychosomatiques engendrés par les morsures canines subies par certains enfants vont totalement à l'encontre du texte de cette convention et à notre devoir de protéger nos enfants.

En Belgique, aucun programme officiel n'inclut l'éducation de nos enfants au langage canin afin de minimiser le risque d'être mordu. Ne pas mettre en place ces apprentissages, c'est prendre le risque de les mettre en danger !

### Quelques chiffres transmis par l'INVS en France :

(Institut Nationale de Veille Sanitaire)



Il n'y a pas de races plus dangereuses que d'autres et, sauf troubles génétiques ou cognitifs importants, aucun chien ne naît agressif. Par contre, il peut le devenir par manque d'activité, problème interne physique, défaut d'éducation ou éducation coercitive non respectueuse, conditions de vie inadaptées, etc.

Dans ces conditions, tout chien risque de mordre un jour ou l'autre. Auprès des enfants, ces morsures sont généralement de type réactionnelle ou relationnelle dont le but est de maintenir l'individu à distance (De Putte, Comportements d'Aggression chez les Vertébrés Supérieurs, 2007). **En éduquant l'enfant, on protège l'enfant ET le chien.**

Vis-à-vis des enfants, ces morsures sont généralement contrôlées (ce qui n'empêche pas leur dangerosité et le risque importants de blessures et séquelles). C'est une façon, pour le chien, de prévenir qu'il ne veut pas être approché ou qu'il a besoin qu'on le laisse tranquille. Même si le comportement de mordre ne devrait jamais arriver, celui-ci est souvent dû au fait que le chien n'a pas été respecté ou à la méconnaissance des signaux d'émotions et de communication émis par l'animal. Or, le chien n'ayant pas la parole, notre seule possibilité de détecter son mal-être physique et/ou mental face à une situation, est de connaître la signification de ces différents signaux. En général, avant de passer à la morsure, il a déjà exprimé son mal-être, avec une gradation dans sa façon de s'exprimer ! Le grognement, qui est malheureusement encore trop souvent puni, est un des moyens d'expression pour nous informer qu'il ne va pas bien ! En punissant ce comportement de grogner, on bloque le chien dans sa manière de communiquer ! Il risque alors de passer à la morsure sans plus aucune semonce préalable !

Lorsqu'un chiot ou un chien joue, il aboie et se déplace avec beaucoup d'énergie et de mouvements saccadés. Généralement, cela fait peur à l'enfant qui n'a pas la connaissance du langage canin et n'approchera pas l'animal alors qu'il n'y a aucun danger pour lui ! Or, un chien qui a peur, peut se bloquer et rester silencieux. L'enfant ne se méfiera pas et ira vers le chien, alors qu'à cet instant précis, tout ce dont a besoin l'animal, c'est qu'on respecte son espace et qu'on le laisse tranquille. Un chien qui est en colère va relever les babines pour exprimer son émotion. Or, beaucoup d'enfants vont traduire cette attitude par un sourire et se rapprocher de lui ! Ces quelques exemples démontrent comme il est indispensable d'informer l'enfant sur les émotions des canidés et leur mode d'expression.



L'éducation au langage canin et le respect du chien, de son espace, de son lieu de couchage, de ses jouets, de sa nourriture et savoir comment réagir face à un chien en liberté, sont des apprentissages indispensables à transmettre à tous les enfants (qu'il y ai ou non un chien dans sa famille) afin de les protéger du risque de morsures. C'est notre devoir d'adulte et de notre responsabilité, de ne jamais laisser un enfant de moins de 12 ans seul avec un chien. Si on utilise les mots et une pédagogie adaptés, un enfant, dès l'âge de + ou - 5 ans, est tout à fait capable d'assimiler cela !

En France, il existe un programme de prévention reconnu et très complet : PECCRAM (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure) qui commence à être également connu en Belgique ([www.peccram.monsite-orange.fr](http://www.peccram.monsite-orange.fr)). Ce programme, adapté aux jeunes enfants de +ou- 5 à 11 ans, leur permet d'apprendre à connaître les chiens, savoir comment les aborder, à les respecter et à acquérir des gestes sécuritaires «réflexes» indispensables.

**On ne peut pas obliger les enfants à aimer les chiens. Par contre, on peut apprendre à tous les enfants à les respecter. Or, pour pouvoir respecter, il faut apprendre, connaître, éduquer.**

**Si on apporte la connaissance à l'enfant, il pourra devenir un ambassadeur auprès des autres enfants. En grandissant, il deviendra un adulte formé et pourra transmettre ces informations et faire de la prévention auprès de ses propres enfants et dans son entourage. Contribuer à transmettre ces connaissances, c'est participer à la construction d'une relation harmonieuse et sécuritaire entre l'enfant et le chien.**

## Les principaux types d'agression sur enfants répertoriés sont :

(Patrick Pageat, *L'Homme et le Chien*, Éditions Odile Jacob)

- le non-respect de son lieu de couchage, de ses jouets et de la prise de ses repas (l'enfant qui va dans le panier du chien et/ou qui le manipule alors que ce dernier est endormi; aller dans sa gamelle, reprendre ses jouets ou sa mastication, ...);
- l'agression territoriale (le fait d'interdire le passage vers un endroit précis);
- l'agression maternelle (les enfants sont quasi toujours attiré par les chiots or l'instinct maternel peut s'exprimer et la chienne risque d'interdire l'approche de ses petits);
- l'agression par irritation de douleur, frustration, maladie, contrainte non-désirée, ... ;
- le chien peureux ou en colère (voir paragraphe ci-dessus);
- plus rarement, mais pas impossible, la prédation (le chien qui n'associe pas l'enfant en bas-âge comme faisant partie de l'espèce humaine ou l'enfant qui court et qui déclenche, chez le chien, un patron-moteur de poursuite et de prédation).

**Anne-Sophie Muffat**

Coach en Comportement Canin et Félin  
Praticienne en Shiatsu Animalier  
Intervenante Certifiée PECCRAM

T. + 32 (0)473 88 76 81

[www.comportementaliste-chien-chat.be](http://www.comportementaliste-chien-chat.be)



## MEMBRES DONATEURS

### VOS AVANTAGES FISCAUX

Attention toutefois: aucune de ces cotisations n'est déductible de vos impôts ! Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



[facebook.com/helpanimals.be](https://facebook.com/helpanimals.be)

[WWW.HELPANIMALS.BE](http://WWW.HELPANIMALS.BE)




**OPTICIEN C.VANDEN HEUVEL**  
 SPÉCIALISTE VARILUX  
 Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]  
 1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



**TRIBEL METALS**  
 VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles  
 TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60  
[WWW.TRIBEL.BE](http://WWW.TRIBEL.BE)

# SAISIE D'UNE DIZAINE DE MOUTONS LORS D'ABATTAGES ILLÉGAUX À BRUXELLES

Les animaux saisis par la police ont été confiés aux refuges de Help Animals et du Rêve d'Aby.

Une dizaine de moutons ont été saisis vendredi, sur le territoire de la zone de police de Bruxelles-Midi (Anderlecht, Saint-Gilles et Forest), dans le cadre de trois interventions pour des abattages illégaux effectués pour la fête musulmane de l'Aïd el-Kebir, a annoncé en fin de journée l'association Help Animals qui a sollicité l'intervention de la police locale.

## UN ABATTAGE INTERDIT

Les animaux saisis par la police ont été confiés aux refuges de Help Animals et du Rêve d'Aby. L'association souligne qu'ils étaient tous dans un état sanitaire préoccupant qui nécessite des soins importants. La plupart des animaux étaient affamés et déshydratés. Ils sont infestés de parasites. Plusieurs souffrent d'une infection purulente et étendue des oreilles.

L'association Help Animals rappelle que l'abattage à domicile, qu'il soit effectué dans le cadre d'une fête religieuse ou non, est strictement interdit en région bruxelloise. Il ne peut se faire que dans un abattoir agréé.

(LE SOIR 31 juillet 2020)





Vos dons sont  
notre **unique**  
**soutien !**

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

*Merci pour eux !*



Belfius BE57 0682 0361 3535 ING BE71 3100 0291 8069

## CREMATORIUM DE SOMBREFFE

POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHEVAUX

ANIMAUX SANS FRONTIERES  
CREMANIMA RESPECT SA

Rue de la Spinette 32 / 5140 SOMBREFFE

T. 071 88 88 45 - G. 0473 95 73 78



## Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Pensez à vos mariages,  
communions, barbecues, ...

Ouvert du mardi au vendredi  
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.

Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,  
1070 Anderlecht

### AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte :

Belfius BE 57-068-2036135-35

ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

*Votre parrainage  
nous est précieux !*

en prenant bien soin d'y intégrer la communication « Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !

# NOUVELLE SAISIE !

## UNE VINGTAINÉ DE CHEVREAUX SAUVÉS D'UN ABATTOIR CLANDESTIN

Ce mardi 28 avril, une coalition de refuges composée des associations : Help Animals, Animaux en péril, Le Rêve d'Aby, Animal Sans Toi...T et Equi'chance ont été sollicitées par les autorités communales de Plombières pour la saisie d'une vingtaine de chevreaux détenus chez un individu qui avait pour but de les abattre en toute illégalité. Un chien a également été saisi et pris en charge par la SRPA de Verviers.

### – ENTASSÉS DANS UNE REMORQUE

Les faits se déroulent dans le village de Moresnet (Plombières) chez une personne déjà connue pour des faits de maltraitance sur animaux. Des riverains ont contacté la SRPA de Verviers pour leur signaler la présence de chevreaux entassés dans une remorque située sur un terrain appartenant à l'individu. Sur place se trouvent également une chèvre enchaînée à l'extérieur et un berger allemand de deux mois enfermé dans une cage. Une plainte est alors déposée auprès de la bourgmestre de Plombières qui a autorité pour ordonner la saisie des animaux. Suite au constat d'un vétérinaire dépêché sur place pour constater les faits, la première élue de la commune ordonne la saisie de l'ensemble des animaux.

### – DES CONDITIONS DE VIE DÉPLORABLES

Arrivés sur les lieux, les volontaires des refuges, accompagnés de la police locale, découvrent une vingtaine de chevreaux prisonniers d'une vieille remorque placée sur un terrain aux allures de décharge. Les animaux sont âgés entre 10 jours et 1 mois et l'un d'eux a encore son cordon ombilical. Ils sont maigres et certains souffrent de diarrhée. De toute évidence, les jeunes animaux sont sous-alimentés. Le cheptel est emmené dans un premier temps au refuge pour animaux de ferme le plus proche (Animal sans Toi..t) pour y être réparti dans les vans d'Animaux en Péril, du Rêve d'Aby, d'Equichance et d'Help Animals. Le constat vétérinaire est sans appel : animaux maigres, affamés et déshydratés



### – DESTINÉS À UNE MORT PRÉMATURÉE

Au regard des conditions déplorables dans lesquelles étaient détenus les chevreaux, il apparaît clairement qu'ils étaient destinés à être abattus chez le contrevenant qui aurait fait ensuite commerce de la viande. Dans un premier temps, le propriétaire des caprins était en aveu avant de se rétracter. Pour rappel, la loi interdit l'abattage à domicile (sauf pour consommation personnelle) et impose le passage par un abattoir agréé pour toute commercialisation. Cette affaire met une nouvelle fois en lumière la problématique des individus mâles dans l'industrie laitière (veaux, agneaux, chevreaux...) qui sont assimilés à des rebuts d'élevage. Lorsqu'ils ne sont pas euthanasiés directement au sein de l'exploitation agricole, ils sont revendus à très bas prix pour être engraisés dans de mauvaises conditions. Ils sont généralement abattus après quelques semaines. Chaque année, plus de 16.000 caprins sont ainsi abattus en Belgique (source Stabel).

### – QUID DES POURSUITES ?

Un PV pour infraction au Code wallon du Bien-être animal et pour non-respect des conditions sanitaires a été dressé par la police. Le Parquet dispose maintenant d'un délai de 2 mois pour prendre la main dans ce dossier. À défaut, ce sera au fonctionnaire sanctionnateur de la Région wallonne d'infliger une amende administrative, voire un retrait de permis de détention d'animaux.

### – L'UNION FAIT LA FORCE

Cette intervention prouve une fois encore que notre devise nationale trouve tout son sens au sein des refuges pour animaux de ferme qui, en manque de places, s'organisent en fédération (FeFRACAF) afin de répartir les animaux au sein des différentes structures. Les refuges tiennent à remercier la bourgmestre, la police locale ainsi que le vétérinaire pour leur rapidité et leur efficacité dans cette affaire.

Texte : ASBL Animaux en Péril

# Ils nous ont quittés



## • MAX

**12 ans et demi, croisé Border collie adopté en août 2008 par Madame ZANELLO**

Max... Sur cette photo, tu regardes là-bas, à travers la fenêtre, au plus lointain de ton horizon. Tu t'en es allé là-haut ce 15 juin 2020, trois mois seulement avant de fêter tes 13 ans... La mort dans l'âme, tes maîtres ont dû se résoudre à t'aider à partir pour mettre fin à tes souffrances. Adopté à l'âge d'un an, tu ne leur auras apporté que du bonheur... malgré quelques petits dégâts au début ! Mais, à force de patience, l'ado turbulent que tu étais alors était devenu un grand sage. Après avoir perdu la vue il y a quatre ans, tu fus pour eux une véritable leçon de courage, de dignité et de volonté. Tu laisses un vide si immense que Shakra, ton copain félin adopté voici huit ans chez Help Animals, est lui aussi complètement perdu ! Où que tu sois, tu resteras à jamais dans la mémoire et le cœur de ta famille.



## • BOY

**(dit PINCEAU), 18 ans, croisé Labrador adopté en août 2002 par Madame BUSAIN**

Après presque 18 ans de complicité et d'amour partagés, Pinceau a terminé sa dernière toile en partant paisiblement vers le paradis des chiens le 20 février 2020. En dépit de leur chagrin, ses maîtres formulent le secret espoir que leur tendre et talentueux peintre du bonheur y ait bien vite retrouvé quelques potes...



## • BELLE

**12 ans, croisée Fox-berger adoptée en février 2009 par la famille LEENEN-DE SUTTER**

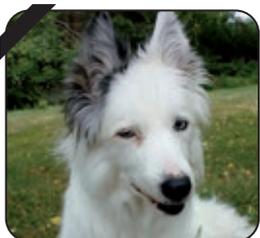
Abandonnée à l'âge d'un an à l'aube de son enfance, Belle connut ensuite onze années de tendresse auprès des siens avant qu'un œdème ne l'enlève bien trop tôt à leur affection. Un amour de chienne qui mérite mille fois cet hommage : « En mémoire d'un chien qu'on n'oubliera jamais. Partage si toi aussi tu as le souvenir d'un chien que tu as aimé. »



## • LOU

**12 ans, croisé Fox adopté en octobre 2009 par la famille FIEREMANS - VANDER BORGHT**

« Un beau jour d'octobre 2009, Mamie et Papy sont venus me chercher pour vivre dans une belle maison avec un grand jardin en pleine campagne, entourée de champs où j'ai pu gambader librement pendant dix ans. Quel bonheur ! Ils m'emmenaient partout avec eux : en promenade, en voyage, en vacances. Et puis, tout s'est arrêté. La bête immonde, cet impitoyable crabe m'a attaqué sournoisement. Rien n'a pu me sauver. Je suis parti sans souffrir avec les cloches de Pâques. Là où je suis, je veille sur eux et je sais qu'ils pensent à moi à chaque instant. Je n'avais que 12 ans mais j'ai eu droit à une vie magnifique. Merci pour tout l'amour que j'ai reçu. » LOU



## • LILA

**14 ans, Border collie adoptée en juillet 2006 par Monsieur WALDMANN**

Lila n'était encore qu'un tout petit chiot lorsqu'elle est entrée dans ma vie, nous confie Monsieur Waldmann. « Entre nous, ce fut un coup de foudre réciproque, instantané... et on ne s'est plus quittés. Durant ses 14 ans de vie que j'ai eu le privilège de partager avec elle, elle ne m'a apporté que du bonheur. En échange je lui ai donné énormément d'amour et pris soin d'elle avec mon épouse jusqu'à son dernier souffle. Lila nous manque déjà beaucoup et nous ne l'oublierons jamais. »



### • KENZA

*15 ans, adoptée en septembre 2010 par Madame QUADENS.*

Kenza a rejoint le paradis félin le 21 avril 2020. Elle allait fêter ses 15 ans au mois d'août. Adoptée à 5 ans, Kenza adorait les caresses et l'attention que sa famille lui portait... mais elle avait manifestement vécu un passé traumatisant. Oui, il avait fallu beaucoup de temps et de patience pour lui apprendre la confiance afin qu'elle ne sursaute plus de peur ou encore qu'elle ne panique plus dans une pièce avec porte fermée. RIP, douce Kenza.



### • GARÇON

*(dit PIMPON), 12 ans, adopté en novembre 2016 par Madame MAGNÉE*

Madame Magnée nous informe en ces termes du décès brutal de son petit compagnon : « Notre brave et gentil chat adopté a été victime d'un chauffard. Il est décédé ce matin en allant à la chasse à la souris. Plus jamais nous ne le verrons ramener fièrement ses trophées pour nous remercier de lui avoir rendu sa liberté. Ces trois années et quelques mois passés avec lui auront été un pur bonheur. Nous espérons qu'il trouvera au paradis des chats des compagnons et des souris pour l'éternité. »



### • CAPUCINE

*12 ans, adoptée en avril 2018 par Madame D'HAENENS*

Après avoir été traitée pour une hyperthyroïdie sévère, depuis quelque temps, l'état de Capucine s'était dégradé suite à une défaillance rénale... avant qu'une insuffisance cardiaque et respiratoire ne vienne anéantir définitivement tous les espoirs de Madame D'Haenens. Son petit corps, épuisé, était en train de déclarer forfait... Adorable petite Capucine, ta maîtresse qui t'a tant aimée a dû prendre la terrible décision de te laisser t'envoler vers un ailleurs où la douceur efface à tout jamais la douleur...

Anne Dumortier

## À QUI S'ADRESSER EN CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE ? (à part, bien sûr, aux S.P.A.)

### INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE



#### BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :  
**Monsieur Bernard CLERFAYT**

Bruxelles Environnement  
Département Bien-être animal  
Tour et Taxis 86c / 3000  
1000 Bruxelles

E-mail : [info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels)

Site : [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

Tél : **02/775 75 75**

#### WALLONIE

Ministre responsable :  
**Madame Céline TELLIER**

SPW – DGARNE  
Service Bien-être animal  
Chaussée de Louvain, 14  
5000 Namur

E-mail : [ubea.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:ubea.dgarne@spw.wallonie.be)

(gratuit – général)

Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

#### FLANDRE

Ministre responsable :  
**Monsieur Ben Weyts**

Kabinet Minister  
Ben Weyts  
Martelaarsplein, 7  
1000 Brussel

E-mail : [dierenwelzijn@vlaanderen.be](mailto:dierenwelzijn@vlaanderen.be)

(gratuit – général)

Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**



## DANIELLE & NICOLE, FIDÈLES BÉNÉVOLES

C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses vrais amis, affirme l'expression. Fort heureusement, des ami(e)s comme Mia, Mario et tant d'autres encore, Help Animals en connaît beaucoup et vous, chers lecteurs, en faites certainement partie.



Mais aujourd'hui, nous voudrions tout particulièrement mettre deux personnes à l'honneur : Danielle et Nicole, fidèles parmi les fidèles bénévoles qui, pendant ces mois anxiogènes de confinement, ont inlassablement continué à apporter leur bienveillance et leur tendresse à nos petits félins.

Nous tenions (ainsi que tous les chats câlinés par leurs soins, évidemment) à les en remercier très « chat l'heureusement ».



## UN BERCEAU, DES PETITS LITS ET DES TAPIS DE JEUX POUR LA NURSERY

Lorsqu'on est encore bébé, que l'on vient à peine d'être séparé de la douceur réconfortante du ventre de sa maman, quel meilleur moyen existe-t-il pour trouver un sommeil apaisant que de jouer de longues heures avant de s'endormir paisiblement dans le confort moelleux d'un charmant lit de poupée ?

Madame Anne NAUDET et sa fille l'ont bien compris en offrant à nos petits voyous la version miniature du berceau de « la Belle au bois dormant » ... Nos facétieux chatons, qui ne se privent pas d'en profiter chaque jour, les en remercient joyeusement !

... Sans oublier de remercier Fabienne, leur précieuse nurse chatons, qui s'est démenée pour leur offrir tapis de jeux et ravissants petits lits de poupées au grand bonheur de nos joyeux lurons qui y font les 400 coups avant l'arrivée du marchand de sable...



## LA FONDATION CAPELLINO

Peut-être pensez-vous que « publicité = mensonge éhonté » ? Détrompez-vous : grâce à la Fondation CAPELLINO, créée par ALMO Nature pour venir en aide aux animaux défavorisés et aux animaux de refuge, ce 28 avril, tous nos chiens et chats ont reçu rien moins que... trois palettes bien remplies de nourriture d'excellente qualité ! Soit un kilo de croquettes et de pâtées pour chaque animal adopté !

Un don particulièrement bienvenu en cette pénible période de confinement qui a permis à nos protégés de se régaler. Preuve, s'il en était besoin, que cette grande marque ne se contente pas de promesses sans lendemain... mais les met réellement en œuvre sur le terrain au profit des associations appelées quotidiennement à gérer l'intolérable souffrance des animaux abandonnés ou errants. Décidément, avec la Fondation CAPELLINO, publicité rime désormais avec « générosité et solidarité » !

## SE PROTÉGER POUR MIEUX PROTÉGER

Mille fois merci à toi, Fabienne, pour ton initiative utile, efficace et généreuse : la vente de tes masques de protection au profit du refuge. Merci aussi de nous rappeler ce principe essentiel : bouche et nez joliment protégés = plus de vies sauvées !

bpost

PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

# Help Animals



## ANDERLECHT

203 rue Bollinckx  
1070 Anderlecht  
T. 02/523.44.16

Ouvert tous les jours  
de 10h00 à 17h00

(Sauf les dimanches et jours fériés)  
(HK30230346)



## BRAINE-LE-CHÂTEAU

10 rue du Bois d'Apechau  
1440 Braine-le-Château  
T. 02/204.49.50

Ouvert tous les jours  
de 13h00 à 17h00

(Sauf les dimanches et jours fériés)  
(HK30224417)

[www.helpanimals.be](http://www.helpanimals.be)

[info@helpanimals.be](mailto:info@helpanimals.be)

 [facebook.com/helpanimals.be](https://facebook.com/helpanimals.be)

 [instagram.com/helpanimalsasbl](https://instagram.com/helpanimalsasbl)